

AR Prefecture  
REPUBLICUE FRANCAISE  
Département du LOT  
Commune de LIVERNON  
046-214601767-20240415-2024-04-26-DE  
Reçu le 16/04/2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,  
Séance du 15 avril 2024

**Nombre de conseillers**

En exercice 12

Présents 10

Votants 12

Absents 02

Date de la convocation :  
09 avril 2024

Date d'affichage :  
10 avril 2024

**OBJET :**

Délibération N° 2024-04-26

Présentation et vote du  
budget 2024  
Lotissement  
Mas de Charles

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en Sous-Prefecture  
Le 16/04/2024  
Et publication ou notification  
Du 16/04/2024

Monsieur Le Maire  
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-quatre le quinze du mois d'avril à 20 h.  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme - Bouyssou Vanessa - Gallineau Sébastien - Grimal Béatrice - Martinez Dimitri - Mas Cédric- Mejecaze Jean-Paul - Mézy Amandine - Verbiguié Laurie.

Absents : Bruno Soulier a donné procuration à Mas Cédric - Serrau Martial a donné procuration à Bouyssou Vanessa.

Secrétaire de séance : Bouyssou Vanessa.

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif Lotissement Mas de Charles 2024 qui s'équilibre :

- en dépenses et en recettes de fonctionnement à 617 301.21 €,
- en dépenses et en recettes d'investissement à 781 568.69 €
- soit un budget global de 1 398 869.90 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité vote le Budget Primitif Lotissement Mas de Charles 2024 comme présenté et charge Monsieur le Maire de signer tous documents nécessaires à intervenir

Fait et délibéré, les jours et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire  
Jacques COLDEFY

